

ROYAUME DU MAROC
PREMIER MINISTRE
MINISTÈRE DE LA PRÉVISION
ÉCONOMIQUE ET DU PLAN

ETUDES DEMOGRAPHIQUES

Population et développement

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES
DEMOGRAPHIQUES
1998

Les études présentées dans ce document n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Préface

A cinq ans de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) du Caire de 1994, le gouvernement du Maroc, qui fut l'un des plus ardents protagonistes du Programme d'Action Mondial conclu lors de cette Conférence, a décidé de dresser un bilan de la relation réciproque entre population et développement durable à l'approche du XXI^{ème} siècle. Il existe, en effet, un large consensus, dans la communauté internationale et dans notre pays sur le fait que les questions de population sont toujours à la racine des problèmes du développement, qu'une croissance démographique trop rapide ou mal répartie peut freiner le développement durable et alimenter l'extension des poches de pauvreté. Certes le programme de la CIPD s'étend sur vingt ans. Certes, les réformes et actions entreprises par notre gouvernement ne pourront agir que sur le moyen et le long terme. Il n'en demeure pas moins qu'il était nécessaire dès à présent de dresser cet état des lieux que nous offrons au lecteur.

Pour répondre à cette tâche, nous nous sommes tournés vers le Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED) de Rabat. Ce centre, à la jonction de la recherche et de l'action, était particulièrement qualifié pour accomplir cette tâche ardue dans les délais les plus serrés. Depuis bientôt 15 ans qu'il est entré en activité selon un programme rénové et avec de nouvelles structures, il s'est illustré par l'abondance et la qualité de ses publications. Il a en outre joué un rôle de première importance lors de la préparation et du déroulement de la Conférence du Caire en 1994, par la rédaction des documents et la participation de ses chercheurs. En outre, le CERED vient récemment d'être promu en février 1998, au rang de Secrétariat Technique de la Commission Supérieure de la Population, chargée de coordonner les programmes de population du Royaume. Cet ouvrage est ainsi le premier dossier qu'il offre à l'attention de cette Commission. Ce volumineux document, sera présenté lors de la Conférence internationale des Nations Unies (CIPD+5), qui se tiendra à La Haye en février 1999 et deviendra pour quelques années l'ouvrage de référence majeur sur la Population et le Développement au Maroc. Cet ouvrage répond à un double objectif. Il fournit d'une part une synthèse de la situation au Maroc, pour une caractéristique ou un groupe social donné, et procède d'autre part à une évaluation critique de la situation à la lumière des objectifs du développement et à celle des recommandations du Plan d'Action Mondial. Il se veut à la fois instrument de diagnostic et d'aide à la prise de décision.

Il comporte un grand nombre de chapitres qui épousent de près les contours du Plan d'Action Mondial. La solution la plus commode aurait été alors d'en confier l'exécution à un nombre restreint de chercheurs du CERED accompagnés, le cas échéant, d'une poignée de spécialistes externes à l'institution. Conception plus facile à gérer certes, mais qui ne cadrerait pas avec la nouvelle orientation du CERED, son ouverture sur le monde extérieur et son rôle de

Secrétariat Technique de la Commission Supérieure de la Population. Il convenait également de mieux diffuser le concept de population au sens large, le sortir de l'approche démographique au sens strict. A cette fin, et malgré les nombreuses embûches et l'extrême complexité de l'organisation, le Centre fit donc appel à un très grand nombre de contributeurs externes: trente-deux pour neuf seulement du CERED. Ceci est une manière nouvelle de concevoir la collaboration. Elle épouse la tendance régulière qui a fait passer les activités du CERED, menées en vase clos, portant sur des sujets strictement démographiques lors des toutes premières années, à des groupes de travail, portant sur des thématiques plus complexes; l'équipe du CERED agrémentée de spécialistes extérieurs mais en nombre restreint, procède aujourd'hui à une ample ouverture. On retrouvera donc pêle-mêle dans les travaux des contributeurs une gamme très étendue de disciplines: des démographes et des statisticiens, des économistes et des sociologues, des spécialistes de l'aménagement du territoire et des géographes, des médecins et des planificateurs de l'éducation, etc. Les centres de recherche, l'université et les instituts d'enseignement supérieurs sont largement servis, mais l'administration marocaine y est aussi largement représentée avec la contribution de nombreux spécialistes de départements ministériels.

Les travaux consacrés à la population et au développement du Maroc deviennent nombreux. L'originalité du présent ouvrage réside dans son caractère synthétique et exhaustif dans le choix des thèmes traités. De là la contrainte - sévère - qui fut imposée aux auteurs de ne pas dépasser un format préétabli d'une dizaine de pages, quitte à limiter les considérations méthodologiques, les séries de tableaux chiffrés, les graphiques et les illustrations. Le comité de pilotage a donc dû, à son corps défendant et sans enthousiasme excessif, procéder au raccourcissement de certaines contributions, qui n'aurait pas été justifié dans un autre contexte. Malgré cette épreuve drastique l'ouvrage conserve une dimension respectable de quelques 500 pages. Chaque auteur livre donc en une quantité limitée de mots le message le plus saillant qu'il souhaite adresser à la communauté nationale et internationale.

Après un préambule sur le bilan de l'expérience marocaine, l'ouvrage est découpé en neuf sections dotées d'un nombre variable de chapitres. La première section, « *Accroissement et structures de la population* », évoque les transformations de la fécondité et de la mortalité et, à l'aide de ces deux paramètres, dresse les perspectives pour le futur. Cette section éclaire également la situation de trois sous-groupes particulièrement vulnérables: les enfants et adolescents, les personnes âgées et les handicapés. Une deuxième section « *Famille, rôles et droits, composition et structures* », évoque les transformations du mariage et de la famille, dresse un bilan critique de l'appui actuel que reçoit la famille et s'interroge sur l'avenir de la solidarité entre générations à la lumière de la baisse du nombre des enfants sur lesquels les personnes âgées sont appelées à compter. Une troisième section « *Genre et promotion des femmes* », s'attache à montrer les inégalités multiformes encore

persistantes dans le statut et la condition de la femme et des filles. Dans la quatrième section « *Répartition de la population, urbanisation et migration* », le peuplement du Maroc est évoqué dans le passé et les dysfonctionnements en termes de migration interne et internationale, d'urbanisation et d'établissements humains, sont soulignés. Le rôle de la pression démographique est mis en relief pour deux secteurs essentiels: l'environnement et l'alimentation. La cinquième section « *Santé, morbidité et mortalité* », rend compte de l'évolution et des lacunes du secteur de la santé pour la population en général et plus particulièrement pour l'enfant. Une sixième section, portant sur « *Les droits et la santé en matière de reproduction* », témoigne de l'attention particulière qu'attache le gouvernement marocain à l'ensemble des problèmes relevant de la santé reproductive. Y sont plus particulièrement analysées les questions relevant du droit en santé reproductive, de la morbidité et de la mortalité maternelle, des maladies sexuellement transmissibles, de la sexualité et des relations entre les sexes. Une septième section « *Population, éducation et développement* », étudie d'abord le secteur de l'éducation et ses stratégies, celui plus spécifique d'information, éducation et communication en matière de population, puis les questions relatives à la croissance économique en liaison avec la pauvreté, l'emploi et l'essor du secteur informel. Dans la huitième section « *Initiatives nationales, ONG et coopération internationale* », sont étudiées les nouvelles politiques nationales dont l'important programme BAJ, l'aménagement du territoire et la régionalisation. Les partenaires privilégiés de la stratégie du développement que sont les organismes internationaux ou bilatéraux et les Organisations Non Gouvernementales y ont été étudiés pour leur contribution dans le domaine de la population. Enfin, la neuvième section « *Collecte, recherche et formation* », analyse les transformations et les perspectives du secteur du savoir, constituante indispensable de la réalisation du progrès du domaine de la population et du développement.

Je voudrais tout d'abord remercier les quelque quarante et un auteurs, qui ont accepté avec enthousiasme et souvent au détriment de leurs activités professionnelles, d'avoir participé à la réalisation de cet important ouvrage et consenti aux modifications souhaitées par le comité de pilotage. Je tiens également à exprimer toutes mes félicitations aux membres de ce comité de pilotage, nationaux et internationaux qui ont conçu le projet et réussi à le mener à son terme. Il est constitué de:

Ahmed Nouijai, Directeur du CERED ;
Abdeltif Chaouai, Chercheur au CERED ;
El Hassan El Mansouri, Chercheur au CERED ;
Isabelle Attané, Consultante pour le FNUAP ;
Hafedh Chékir, Conseiller technique au FNUAP, Amman ;
Youssef Courbage, Directeur de Recherche, INED, Paris.

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP), a contribué à la réussite de l'entreprise en accordant l'assistance nécessaire à la réalisation de cet ouvrage. La participation et les conseils du Directeur du FNUAP à Rabat, ***Dr. Vincent Fauveau***, et ceux de ***Mme Zineb Benjelloun-Touimi***, représentante-assistant du FNUAP furent également précieux lors de sa conception. Qu'ils en soient ainsi remerciés.

Abdelhamid Aouad

***Ministre délégué auprès du Premier Ministre
Chargé de la Prévision Economique et du Plan***